

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, au bureau de l'arrondissement de Greenfield Park, 156, boulevard Churchill, Longueuil, sous la présidence de Sylvain Joly.

Présences :

Sylvain Joly
Eric Normandin
Susan Rasmussen

Autre présence :

Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale

1. OUVERTURE

GP-250407-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

GP-250407-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-250407-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

GP-250407-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 10 MARS 2025**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 10 mars 2025 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**GP-250407-2.1****DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (SD-2025-0526)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 mars 2025.

GP-250407-2.2**RECONNAISSANCE D'ORGANISMES ŒUVRANT SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK (SD-2025-0588)**

Conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes* de l'arrondissement de Greenfield Park, il est proposé :

- 1° de reconnaître les organismes suivants dans les catégories :
 - 1.1° *Organismes d'action communautaire autonome (ACA) ou organismes d'aide à la personne* :
 - Les petits frères des pauvres, faisant affaire sous le nom Les petits frères de la Montérégie;
 - Association du panier de Noël de Greenfield Park;
 - 1.2° *Organismes locaux* :
 - Compagnie de théâtre Park Players de Greenfield Park;
 - Fondation Tout pour les Enfants;
- 2° d'autoriser la Direction de la culture, du sport et du développement des communautés à fournir à ces organismes le support et les services en conséquence, selon les procédures administratives en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

GP-250407-4.1

OCTROI D'UNE SUBVENTION À VELOX NATATION (SD-2025-0401)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 1 750 \$, taxes comprises, le cas échéant, à Velox natation, pour aider à financer l'offre de places dans les camps de jour de Greenfield Park à l'été 2025, pour les enfants qui auront fréquenté la maternelle 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

GP-250407-6.1

ADJUDICATION DE LA PARTIE DU CONTRAT LONG-25-0037 POUR LA COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, MILIEUX DE LA PETITE ENFANCE ET CERTAINS BÂTIMENTS MUNICIPAUX (SD-2025-0565)

Il est proposé d'adjuger la partie du contrat LONG-25-0037 pour la collecte et transport des matières organiques dans les établissements scolaires, milieux de la petite enfance et certains bâtiments municipaux, relevant de la compétence de l'arrondissement de Greenfield Park, pour une période débutant le 26 mai 2025 et prenant fin le 25 mai 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, Derichebourg Canada Environment inc., pour un montant de 51 216,43 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

Le tout conditionnellement à ce que les dépenses découlant de ce contrat et relevant d'autres compétences soient autorisées et à l'autorisation par le comité exécutif, de l'engagement des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

GP-250407-8.1

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2024-165 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SPORT ET LOISIR, DE CULTURE ET DE VIE COMMUNAUTAIRE (SD-2025-0467)

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement sera déposé pour modifier le *Règlement GP-2024-165 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire*.

GP-250407-8.2**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2025-169 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2024-165 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SPORT ET LOISIR, DE CULTURE ET DE VIE COMMUNAUTAIRE (SD-2025-0467)**

Sylvain Joly dépose le projet de *Règlement GP-2025-169 modifiant le Règlement GP-2024-165 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire.*

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****GP-250407-10.1****APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA PLANTATION D'UN ARBRE ET AU RÉAMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SITUÉ AU 628, RUE MASSENA (SD-2025-0524)**

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la plantation d'un arbre à grand déploiement en marge avant et au réaménagement d'une aire de stationnement empiétant de plus de 1,20 mètre devant la façade principale du bâtiment situé au 628, rue Massena, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 11 mars 2025;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une garantie financière d'un montant de 500 \$ pour garantir la réalisation complète des travaux de conservation et de plantation d'arbres, ainsi que la réalisation complète de l'aménagement paysager, le tout conformément à ce plan d'implantation et d'intégration architecturale;

3° d'exiger que le requérant doit déposer sa demande de permis de construction dans un délai de 24 mois suivant l'adoption de cette résolution, autrement la résolution et les droits qui en découlent deviennent sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-250407-10.2**APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF AU RETRAIT DE LA GALERIE ET DU VESTIBULE EXISTANTS ET À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GALERIE EN FAÇADE PRINCIPALE DU BÂTIMENT SITUÉ AU 531, RUE DE SPRINGFIELD (SD-2025-0525)**

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif au retrait de la galerie et du vestibule existants et à la construction d'une nouvelle galerie en façade principale du bâtiment situé au 531, rue de

Springfield, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 11 mars 2025 et à la condition stipulée au sommaire décisionnel SD-2025-0525;

2° d'exiger que le requérant dépose sa demande de permis de construction dans un délai de 24 mois suivant l'adoption de cette résolution, autrement la résolution et les droits qui en découlent deviennent sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

GP-250407-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

GP-250407-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Sylvain Joly

Véronica Mollica